

Tache urbaine dans le département de l'Ain

*Nouvelle méthode utilisée par
la DDT de l'Ain à partir de
2016*

*Annexe 1 : Ancienne
méthode utilisée par la DDT
de l'Ain de 2007 à 2013*



Sommaire

1 - CRITÈRES RETENUS.....	3
2 - DONNÉES UTILISÉES.....	3
3 - MÉTHODE UTILISÉE.....	4

Cette méthode a été utilisée en DDT de l'Ain de 2007 à 2013 pour générer les taches urbaines 2000, 2005 et 2009.

1 - Critères retenus

Les données utilisées devaient être les plus complètes possible avec :

- une donnée « bâtiments » exhaustive et juste
- et une donnée prenant en compte les « zones artificialisées hors bâti » telles que :
 - les cimetières
 - les pistes d'aérodromes
 - les terrains de sports
 - les parkings (grands parkings de centres commerciaux par exemple),
 - les zones d'activités,
 - les zones de stockage de matériaux,
 - etc.

2 - Données utilisées

Cette ancienne méthode permettait de générer les millésimes de tache urbaine en fonction des années des prises de vues aériennes de l'IGN (BDORTHO) : 2000, 2005 et 2009 (*année n*).

Données utilisées :

- données de la BDTOPO de l'IGN à minima de l'année n+2
- corrections manuelles apportées par la DDT de l'Ain

Constitution des données de base à partir des données de la BDTOPO de l'IGN (*à minima de l'année n+2*) :

- donnée « bâtiments » :
 - bâtiments remarquables
 - bâtiments industriels
 - bâtiments indifférenciés
 - réservoirs
- donnée « zones artificialisées hors bâti » :
 - cimetières
 - pistes d'aérodromes
 - terrains de sports

Des corrections manuelles étaient apportées à ces données de base afin de fiabiliser les données « bâtiments » et de compléter les données « zones artificialisées hors bâti » en ajoutant par exemple les parkings de grands centres commerciaux.

Détail des corrections manuelles apportées par la DDT de l'Ain :

- sur les données « bâtiments » :
 - ajout des éléments manquants (*éléments non dessinés mais visibles sur la photographie aérienne*) :
 - bâtiments dont $S \geq 20 \text{ m}^2$ (*y compris bâtiments en cours de construction, extensions*)
 - serres agricoles en verre (*données présentes en partie dans la BDTOPO*)
 - tunnels agricoles verts (*données présentes en partie dans la BDTOPO*)
 - silos (*données présentes en partie dans la BDTOPO*)
 - bassins des piscicultures

- suppression des éléments dessinés mais non présents sur la photographie aérienne : bâtiments détruits par exemple.
- sur les données « zones artificialisées hors bâti » :
 - ajout des éléments manquants :
 - parkings
 - terrains de sports en herbe (football, rugby, etc.) et autres (handball, basket, terrains de tennis, terrains de motocross, terrains de biathlon, bassins de natation, circuits, etc.)
 - cimetières
 - pistes d'aérodromes
 - aires d'accueil des gens du voyage si en dur (hors herbe)
 - centres équestres
 - emprises correspondant à des zones d'activités (activités commerciales, établissements de santé, complexes industriels, déchetteries, piscicultures, espaces culturels, etc.)
 - emprise des gares et voies (amorces de voies, quais, etc.)
 - suppression des éléments dessinés mais non présents sur la photographie aérienne

Les éléments suivants n'étaient pas retenus pour générer la tache urbaine :

- bâtiments dont $S < 20 \text{ m}^2$
- piscines des particuliers
- lagunages, filtres à roseaux
- bassins de décantation
- citernes incendie vertes
- poulaillers, cabanons même si $S \geq 20 \text{ m}^2$
- routes et voies ferrées
- terrains de golf

3 - Méthode utilisée

1. Constitution des données « bâtiments » et « zones artificialisées hors bâti » à partir des données de la BDTOP0 et des corrections manuelles
2. Création d'une zone tampon de 25 m ($50 \text{ m} / 2$) autour des « bâtiments » préalablement assemblés et dont la superficie est $\geq 20 \text{ m}^2$
3. Ajout des « zones artificialisées hors bâti » uniquement si elles touchent une tache générée précédemment par les « bâtiments » et si leur superficie est $\geq 1 \text{ ha}$
4. Suppression des tampons dont la superficie est $< 1 \text{ ha}$ ou comportant moins de 4 bâtiments (*notion de hameau*)
5. Comblement des lacunes de moins de 1 ha

Ce travail s'effectuait exclusivement sous MapInfo.

La création du dernier millésime de tache urbaine a représenté environ 800 heures pour effectuer les corrections manuelles et 2 jours de calculs automatisés par ordinateur.